



Référence à rappeler : AR/RG/ok

Strasbourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

**A l'attention des organisations non gouvernementales de jeunesse qui coopèrent avec le Conseil de l'Europe**

Nous avons le plaisir de vous informer que la procédure de candidatures à l'organisation d'activités en coopération avec les Centres européens de la jeunesse pour le 2<sup>ème</sup> semestre de 2022 est ouverte. Ces activités concernent surtout des sessions d'études et des « projets spéciaux ». Veuillez trouver les conditions spécifiques et les critères de participation dans les pièces jointes à ce message.

Le programme d'activités pour 2022 sera basé sur les priorités et orientations de programme décidées par le Conseil mixte sur la jeunesse pour 2022-2023 (soumis à l'approbation du Comité des Ministres).

Nous vous invitons à soumettre des propositions d'activités qui correspondent aux résultats attendus suivants :

**1. Revitaliser la démocratie pluraliste**

- Une session d'études sur le droit de réunion et de constituer librement des associations ;
- Une session d'études sur la participation des jeunes des zones rurales, des minorités ou des groupes vulnérables ;
- Une session d'études sur la participation et l'action des jeunes sur l'impact de la crise climatique et de la détérioration de l'environnement sur les jeunes et la démocratie.

**2. L'accès des jeunes aux droits**

- Deux sessions d'études sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux.

**3. Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives**

- Une session d'études sur le combat contre le racisme et la discrimination ;
- Deux sessions d'études sur l'égalité de genre avec une approche intersectionnelle ;
- Une session d'études sur la participation des jeunes Roms.

**4. Le travail de jeunesse**

- Deux sessions d'études sur la qualité et les méthodologies en éducation non formelle.

Vous pouvez trouver davantage de détails concernant chaque résultat attendu dans le document [Projet de priorités pour 2022-2023](#) et dans le formulaire de candidature.

Les sessions d'études sont pour le Conseil de l'Europe une façon importante d'associer les jeunes au Programme Jeunesse pour la Démocratie. Elles sont également un moyen concret de soutien aux organisations et réseaux de jeunes, leur permettant notamment de couvrir les coûts de leurs activités et en leur procurant un soutien pédagogique professionnel.

Les organisations et réseaux de jeunes souhaitant présenter une demande d'activité pour le 2<sup>e</sup> semestre de 2022 doivent envoyer leur candidature au plus tard le **15 octobre 2021** à l'adresse suivante : [eyc.studysessions@coe.int](mailto:eyc.studysessions@coe.int).

Nous espérons que les restrictions relatives à la pandémie du COVID-19 nous permettront de réaliser le programme 2022 selon les attentes, et que les Centres européens de la jeunesse puissent pleinement remplir leur rôle d'institutions pédagogiques pour l'apprentissage interculturel, la coopération et la participation des jeunes. Nous vous invitons à visiter notre [site internet](#) pour vous tenir informés de nos actualités.

En cas de doute, ou si vous avez besoin d'un conseil, veuillez contacter mes collègues au Service de la jeunesse : [eyc.studysessions@coe.int](mailto:eyc.studysessions@coe.int)

Nous vous remercions pour votre soutien et votre intérêt pour le Conseil de l'Europe.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Rothmund', is centered on the page.

Antje Rothmund  
Cheffe de Service